

Diotrol Protect Plus

Agent de protection du bois curatif et préventif

#75105

Description

Diotrol Protect Plus est un agent à base de solvant prêt à l'emploi pour lutter rapidement contre les insectes xylophages. Diotrol Protect Plus pénètre profondément et rapidement dans le bois et combat les insectes de manière fiable et durable. Ce produit de protection du bois contient des principes actifs biocides pour lutter contre les infestations existantes de capricornes ou de vrillettes dans les éléments en bois bâtis, tout en ayant un effet préventif contre les insectes destructeurs du bois.

Diotrol Protect Plus est uniquement destiné aux utilisateurs professionnels ayant une expérience dans le traitement des produits de préservation du bois (non vendu aux particuliers).

CHZN 7314

CPID 893088-71

UFI M30Q-562J-R00T-YGC1

Domaine d'application

Curatif

Diotrol Protect Plus ne doit être utilisé que dans les zones où le bois est infesté de capricornes ou de vrillettes et qui ne peuvent être corrigé par d'autres mesures.

Préventif

Pour les mesures préventives contre les insectes, Diotrol Protect Plus ne peut être utilisé que si les mesures sont nécessaires et sont en relation directe avec des mesures de contrôle.

Restrictions d'utilisation

Diotrol Protect Plus ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Pour les composants en bois qui entrent en contact direct avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux.
- Pour les grandes surfaces (rapport surface-volume égal ou supérieur à 0,2m²/m³).
- Dans les pièces communes et les pièces annexes associées, à moins que les bois traités ne soient recouverts.
- Utilisation à grande échelle sur des composants en bois dans d'autres espaces intérieurs, à moins que l'utilisation à grande échelle ne soit inévitable pour des raisons structurelles.

Liants & agents réactifs

0.25% Perméthrine, conservateur du bois

0.10% Bétaïne polymère

Point d'éclair

Supérieur à 61°C

Teintes

Incolore

Conditionnement	1L, 5L, ou 25L
Conservation	S'il est conservé correctement et dans un endroit frais et dans son emballage d'origine non ouvert, il peut être conservé pendant environ 24 mois. Bien fermer les récipients ouverts. A conserver séparément des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Protéger du gel. Conserver dans le contenant d'origine afin qu'il ne soit accessible qu'aux personnes averties.
Transport	RID/ADR: No ONU. 3082, classe 9, groupe d'emballage III
Préparation du support	Généralités sur les bois <ul style="list-style-type: none">• Le bois doit être propre, exempt de graisse, de résine et de cire et ne doit pas avoir plus de 15% d'humidité.• Le bois résineux doit être lavé avec un solvant. Informations générales sur le traitement du bois infecté <ul style="list-style-type: none">• Déterminer l'étendue de l'infestation. Le bois infesté d'insectes peut être reconnu par des trous d'évacuation sur la surface (ronds ou ovales) et par l'intérieur du bois affaibli par des galeries contenant de la sciure de bois.• Les bois atteints doivent être enlevés à l'aide d'outils appropriés (hachette, ciseau à bois).• Retirez les morceaux de bois et les débris avec une brosse en acier.• Les pièces porteuses en bois dont la résistance mécanique ont été affaiblies par la coupe doivent être renforcées ou remplacées par du bois neuf traité préventivement.
Traitement	Brosse, rouleau, pulvérisateur (vêtements, lunettes et masque de protection recommandés), injection En cas de doute ou si vous n'êtes pas sûr, veuillez contacter les services techniques.
Consommation & application	300-350 ml/m ² en deux à trois couches Traitement et séchage pas en dessous de +5°C (air ambiant, support et matériau) et pas en plein soleil. Assurer une bonne ventilation pendant et après le traitement.
Recouvrable	Recouvrable après 1 à 2 jours avec des produits à base de solvants Recouvrable après 1 à 2 semaines avec des produits à base d'eau
Séchage 18 - 20 °C (à 50% de rel. Humidité de l'air)	Environ 24 heures par couche. Ce temps peut varier en fonction de la température, de la quantité appliquée, de l'humidité, de la ventilation et du pouvoir absorbant de la surface.
Code déchet	03 02 02

Sécurité du travail & mesures de protection Lors de l'utilisation de Diotrol Protect Plus, les réglementations applicables en matière de sécurité du travail et de protection contre les accidents doivent être respectées, en particulier comme indiqué sur l'étiquette/le récipient. En cas de doute, consultez la fiche de données de sécurité.

Garder hors de la portée des enfants.

Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation et s'il entre en contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Ne pas traiter à proximité de sources d'inflammation. Couvrir les interrupteurs et les câbles électriques (protéger contre les courts-circuits).

Diotrol Protect Plus ne doit pas entrer en contact avec des denrées alimentaires, des boissons ou des aliments pour animaux et ne doit pas être versé dans des récipients alimentaires.

Protection de l'environnement Diotrol Protect Plus est toxique pour les poissons et les animaux qui se nourrissent de poissons, il ne doit donc pas pénétrer dans les cours d'eau. Le produit de préservation du bois et le bois traité avec celui-ci ne doivent pas pénétrer dans le sol, les cours d'eau ou les égouts.

Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne jetez pas les restes dans les égouts.

Remarque Ces données techniques sont conformes à nos connaissances actuelles. Nous ne prétendons pas qu'elles soient complètes. elles servent de directives et de recommandations. Certaines qualités de bois, le manque de protection constructive et de conception d'ouvrage non réalisées dans les règles de l'art ainsi que des infiltrations d'eau dans le bois, peuvent dégrader les finitions prématurément. En raison de nombreux paramètres pouvant influencer la procédure notre responsabilité ne saurait être engagée. L'utilisateur n'est pas dispensé d'examiner les matériaux sous sa propre responsabilité quant à son aptitude à leurs emplois dans les conditions pratiques du terrain et de les utiliser de manière professionnelle. Il est toujours conseillé de procéder à des essais avant l'application. Les recommandations verbales doivent être suivies d'une confirmation écrite et signées en bonne et due forme. Ce document deviendra invalide dans le cas d'une nouvelle édition.

November 2023, JMK/sky